

Au cours de l'année, le Bureau a été invité par le gouvernement de Terre-Neuve à étudier les ressources naturelles et le potentiel industriel de cette province.

En fournissant son aide, il travaille de concert et en harmonie avec les bureaux industriels municipaux, provinciaux et fédéraux.

#### COLONISATION ET AGRICULTURE

Quelque 94,000 immigrants sont arrivés au Canada en 1949. Le service de la colonisation et de l'agriculture du chemin de fer a continué d'appliquer sa ligne de conduite qui consiste à établir les immigrants sur des terres vacantes desservies par le réseau et à encourager l'immigration vers notre pays. Des services spécialisés ont été fournis à ces nouveaux citoyens, du port de débarquement au point de destination. Le manque de places sur les vaisseaux et le change en dollars continuent à créer de grosses difficultés.

Dans le domaine agricole, le service a travaillé en étroite coopération avec les ministères intéressés de l'État et toutes les branches de l'industrie agricole.

#### LABORATOIRE DE RECHÈCHES

Le laboratoire de recherches du chemin de fer est unique en son genre au Canada et le champ de ses recherches et de ses tests est considérable. Sa principale fonction est de mettre à l'épreuve les matériaux employés par le chemin de fer et de s'assurer qu'ils répondent à nos devis et nos standards. De plus, il étudie les moyens d'améliorer la qualité des matériaux, leur utilisation et le processus de leur fabrication, de même que les méthodes de surveillance et de contrôle.

#### RELATIONS PATRONALES-OUVRIÈRES

Le réseau continue à prendre un vif intérêt aux relations avec son personnel de plus de 111,000 employés, chiffre qui fait de lui le plus gros employeur canadien. Ses ex-employés pensionnés sont au nombre de 15,671. Il a versé en 1949 la somme de 311 millions de dollars en salaires et traitements.

Viennent ensuite le bilan et divers tableaux donnant des renseignements plus circonstanciés, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie, monsieur Gordon. Je suppose que les membres du Comité aimeraient avoir maintenant la permission de poser des questions à M. Gordon sur le rapport dont il vient de donner lecture.

M. FOLLWELL: Afin de nous rafraîchir la mémoire, pourrait-on nous donner lecture des règles relatives aux fonctions des membres du présent Comité?

Le PRÉSIDENT: Si le secrétaire veut bien donner lecture des ordres de renvoi, nous serons au fait.

Le SECRÉTAIRE:

"Ordonné,—Que les rapports annuels de 1949 sur les opérations des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada, le rapport des vérificateurs au Parlement au sujet des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* et les budgets de ces deux dernières compagnies portant sur l'année 1950, déposés aujourd'hui, soient déférés audit Comité, en même temps que les postes suivants du budget des dépenses de 1950-1951:

Crédit n° 493—Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes: chemins de fer Nationaux du Canada.